

Image not found or type unknown



## Indextion de l indemnite d occupation sans droit ni titre

Par **olivier1960**, le **29/12/2015 à 12:55**

bonjour,

l'indemnité d'occupation sans droit ni titre due par l'occupant sans contrat (bail résilié par jugement) au propriétaire du bien (appartement) est elle augmentable annuellement par l'indice IRL ?

le montant de cette indemnité n'ayant pas été fixée par le juge, elle est initialement du même montant que le dernier loyer payé.

Merci d'avance